

LETTRE DU ROI A M. L'AMIRAL,

Pour faire délivrer des Commiſſions en Courſe.

Du 10 Juillet 1778.

MON COUSIN, l'inſulte faite à mon Pavillon par une frégate du Roi d'Angleterre envers ma frégate la *Belle-poule* ; la ſaiſie faite par une Eſcadre angloiſe, au mépris du droit des gens, de mes frégates la *Licorne* & la *Pallas*, & de mon lougre le *Coureur* ; la ſaiſie en mer & la confiſcation des navires appartenans à mes ſujets, faites par l'Angleterre, contre la foi des Traités ; le trouble continuel & le dommage que cette Puiſſance apporte au commerce maritime de mon Royaume & de mes Colonies de l'Amérique, ſoit par ſes bâtimens de guerre, ſoit par les Corſaires, dont elle autoriſe & excite les déprédations : tous ces procédés injurieux, & principalement l'inſulte faite à mon Pavillon, m'ont forcé de mettre un terme à la modération que je m'étois propoſée, & ne me permettent pas

de ſuſpendre plus long-temps les effets de mon reſſentiment : la dignité de ma Couronne, & la protection que je dois à mes ſujets, exigent que j'uſe enfin de repréſailles, que j'agiſſe hoſtilement contre l'Angleterre, & que mes Vaiſſeaux attaquent & tâchent de s'emparer ou de détruire tous les vaiſſeaux, frégates ou autres bâtimens appartenans au Roi d'Angleterre; & qu'ils arrêtent & ſe ſaiſiſſent pareillement de tous navires Marchands Anglois, dont ils pourront avoir occaſion de s'emparer. Je vous fais donc cette Lettre pour vous dire, qu'ayant ordonné en conſéquence aux Commandans de mes Eſcadres & de mes Ports, de preſcrire aux Capitaines de mes vaiſſeaux, de courre ſus à ceux du Roi d'Angleterre, ainſi qu'aux Navires appartenans à ſes ſujets, de s'en emparer & de les conduire dans les Ports de mon Royaume : Mon intention eſt qu'en repréſailles des priſes faites ſur mes ſujets par les Corſaires & Armateurs Anglois, vous faſſiez délivrer des Commiſſions en courſe à ceux de meſdits ſujets qui en demanderont, & qui ſeront dans le cas d'en obtenir, en propoſant d'armer des Navires en guerre, avec des forces aſſez conſidérables pour ne pas compromettre les Equipages qui ſeront employés ſur ces Bâtimens. Je ſuis

assuré de trouver dans la justice de ma cause, dans la valeur de mes Officiers & des Equipages de mes Vaisseaux, dans l'amour de mes sujets les ressources que j'ai toujours éprouvé de leur part, & je compte principalement sur la protection du Dieu des Armées : & la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. ECRIT à Versailles le dix de Juillet mil sept cent soixante-dix-huit. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, DE SARTINE.

A PARIS, chez P. G. SIMON, Imprimeur, du Parlement, *rue Mignon Saint André-des-Arcs*, 1778.